

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-122](#)[Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 14 mars 1900](#)

Marie Moret à Henri Buridant, 14 mars 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 3 p. (366v, 367r, 365rbis)

Nature du document Copie manuscrite d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 14 mars 1900,
Familistère de Guise, Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54722>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet
EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [14 mars 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) – Familistère

Description

Résumé Marie Moret accuse réception des divers envois d'Henri Buridant et le remercie pour ses renseignements concernant la voie ferrée de raccordement de l'usine à la gare de Guise et la construction de la passerelle. Au sujet du journal *Le Devoir*, elle explique vouloir rémunérer monsieur Houdin à hauteur de 0,50 F l'article pour la préparation du « Mouvement des assurances » et de l'« État-Civil » car « tout travail du reste mérite salaire. » Elle prie donc son correspondant de remettre 4 F à monsieur Houdin pour les articles parus depuis janvier 1900 et de lui indiquer le numéro de l'appartement de monsieur Houdin au Familistère afin qu'elle puisse le contacter si besoin. Sur le compte financier du *Devoir* : au 13 janvier 1900, le compte était créditeur de 138 F mais les abonnements n'ayant pas rapporté assez, Marie Moret envoie 100 F à Henri Buridant pour éviter d'être à découvert à la fin de mars 1900. Elle félicite Marie et Victoire Buridant pour le rétablissement de leur santé et transmet les pensées de la famille Moret-Dallet et d'Auguste Fabre.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre de correspondance orienté dans le format portrait. La fin de la lettre est copiée sur la partie droite du folio 365, sur le papier orienté au format portrait, dont la partie gauche est occupée par la copie de la lettre de Marie Moret à monsieur Houdin du 14 mars 1900.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Amitié](#), [Construction](#), [Finances personnelles](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Buridant, Marie \(1887-1963\)](#)
- [Buridant, Victoire \(1867-\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Houdin \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024